

## 20 et 21 janvier 2007 : les Assises pour la Jeunesse se réunissent pour leur convention nationale

En janvier 2007, cela fera **plus d'un an** que la **Fédération Léo Lagrange** a lancé la dynamique des **Assises pour la Jeunesse (AJ !)**. Il s'agit de proposer aux jeunes de tous horizons de mettre en valeur leur force de proposition en organisant eux-mêmes des rencontres locales. Des forums/débats, projections de films, concerts constituent alors des espaces d'échanges, par et pour les jeunes. Aujourd'hui beaucoup se sont approprié cette démarche qui bat en brèche les stéréotypes ambiants sur la jeunesse et leur permet de s'impliquer dans un « **engagement citoyen** ». Une nouvelle étape sera franchie avec le rassemblement de Savigny-le-Temple (77).

**Plus d'infos sur les AJ !** : [www.assises-jeunesse.org](http://www.assises-jeunesse.org)

### Les 20 et 21 janvier à Savigny-le-Temple : le temps de la synthèse

Ce week-end là, les jeunes impliqués dans les AJ ! se sont donnés rendez-vous à Savigny-le-Temple pour finaliser le **texte de loi cadre pour la jeunesse** qu'ils sont en train d'élaborer. Ce texte, dont l'objectif est d'interpeller les politiques qui briguent ou qui ont des mandats électoraux, synthétisera les échanges AJ ! organisés dans les départements, et mettra l'accent sur les sujets de préoccupation des jeunes d'aujourd'hui.

Les propositions concrètes qui composeront ce texte ont trait à un certain nombre de chantiers jugés prioritaires (l'orientation, le traitement de la délinquance, la lutte contre les discriminations, l'autonomie des jeunes, le rapport aux médias). Elles émergent d'un jeu de rôle auquel se sont soumis ceux qui ont organisé des AJ ! locales : répondre à la question « Que ferais-je si j'étais Président ? » Chacun a utilisé le moyen d'expression qui lui était le plus accessible : le débat, la musique, les murs d'expression, les vidéo-trottoirs...

### Objectif : l'adoption finale du projet de loi

A l'ordre du jour du rendez-vous de Savigny (150 jeunes de toute la France attendus), un premier temps de réflexion (par le biais de groupes de travail) sera consacré à la proposition du texte de loi cadre pour la jeunesse. Il se conclura par l'adoption finale de la colonne vertébrale du projet de loi.

Un deuxième temps de travail s'articulera autour des propositions des jeunes pour la société et la politique en général. En effet, à travers les rendez-vous départementaux des AJ !, il est apparu que les jeunes ne s'intéressaient pas uniquement à leur sort : beaucoup d'autres sujets émergent tels des réflexions sur le cumul des mandats, l'homoparentalité, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, etc. Ce regard-là sera lui aussi consigné. Enfin, le temps de la restitution sera l'occasion d'échanger avec les élus locaux de la ville de Savigny-le-Temple, avant une soirée conviviale.

**EN 2007, LES JEUNES  
FERONT LA LOI**

### La dernière ligne droite avant le grand rassemblement national en mars

Au lendemain des 20 et 21 janvier, les jeunes auront pour ambition de faire la promotion de ce texte de loi auprès d'autres jeunes, des partenaires locaux et des élus. Leur objectif sera de rassembler à Paris, pour le **week-end du 31 mars, 577 jeunes** au sein d'une **assemblée de la jeunesse**, qui adoptera solennellement par le vote le texte de loi. Des responsables politiques seront invités à découvrir les propositions, à se positionner par rapport à elles et à prendre connaissance de la démarche des AJ !

**EN BREF** : A ce jour, **8 associations AJ !** ont été créées, **quinze événements** ont été organisés localement dans **18 départements** différents, quatre autres départements sont concernés